

Nouvelle édition du Certificat d'Université en Droit des assurances



La Faculté de droit et de criminologie de l'UCLouvain organise, dès le 3 février 2020, une nouvelle édition du Certificat d'université en Droit des assurances.

Vous êtes avocat, magistrat, juriste d'entreprise, juriste au sein d'une compagnie d'assurances ou d'une banque ou intermédiaire en assurances ?

Vous souhaitez renforcer ou actualiser vos connaissances juridiques en matière d'assurances en vue de développer votre pratique professionnelle dans ce domaine ?

Nous vous proposons de vous inscrire à la 10^e édition du certificat d'université en droit des assurances de l'UCLouvain. Celui-ci est le seul certificat en Communauté française de Belgique en droit de l'assurance et de la responsabilité civile. Il permet à toute personne souhaitant se remettre à niveau de recevoir en un quadrimestre un enseignement complet et approfondi dans ces matières particulièrement évolutives. Les cours comportent une dimension à la fois théorique (rappel des concepts et mécanismes juridiques) et pratique (analyse critique des clauses et documents les plus fréquemment utilisés, examen de la jurisprudence...).

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Maîtriser le cadre législatif et réglementaire applicable au droit des assurances et des accidents.
- Porter un regard critique sur les principales garanties d'assurance consenties sur le marché belge.

Pour plus d'informations, [visitez le site](#).

Le certificat d'université en droit des assurances - dès 3 février 2020 - UCLouvain - tout l'info du moment